

Trophée de la jeunesse

Organisé par

L'Association de Danse des pays d'Aigues Epreuves classificatrices & opens Danses Latines et Standards



COMPETITION
Agréée FFDanse
25-037

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossier

Samedi 6 décembre 2025

Gymnase -Est de Verdun 570 Avenue de Verdun 84120 Pertuis

Juvénile 1	LT / ST	Débutant	Intermédiaire	
Juvénile 2	LT / ST		Intermédiaire	
Junior 1	LT / ST	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Juniors 2	LT/ST		Intermédiaire	Avancé
Youth	LT/ST	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Adultes	LT/ST		Intermédiaire	
Solo Juvénile	LT	Débutant	Intermédiaire	
Solo juniors 1	LT	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Solo Junior 2	LT		Intermédiaire	Avancé
Solo Youth	LT	Débutant (Youth/Adulte)	Intermédiaire	Avancé

**Open solo Juvenile/
juniors/ Youths** LT 3 danses **jusqu'en ½ finale** Chacha
Rumba Jive et 4 danses en finale Samba
Chacha Rumba Jive

Trophée de la Jeunesse

Open Juvéniles, Juniors : Standards - Latines

4 danses Latines – 3 danses jusqu'en ½ finale Cha cha, Rumba, Jive et ajout Samba pour la finale

4 danses Standards – 3 danses jusqu'en ½ finale Valse lente, Tango, Quick step et ajout valse Viennnoise pour la finale

Open

Open Youth Adultes Débutant, Intermédiaire, Avancé : Standards - Latines

3 danses Latines –Cha cha, Rumba,

3 danses Standards – 3 danses Valse lente, Tango, Quick

Juges pressentis :

Gaelle Bernard Sourdeau Paca, Justine Reynaud Paca, Bost Nathalie AURA, Megnigbeto Sandrine AURA, Sirca Pasquale AURA.

Chairman : Patrick Bonnet PACA

Directeur de compétition : Patrick Fargier

Scrutateur : Christelle Martin

Inscription : en ligne sur le site <https://extranet.ffdanse.fr> **Date limite d'inscription :** 28 novembre 2025

Horaires prévisionnels en fonction des inscriptions : ouverture des portes 12H00

Musique : Patrick Fargier

Droit de dossard : Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte. Ce droit de dossard s'élève à 10 € par couple et 5 € par solo. Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson. Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement : En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Renseignements organisation générale : Prix des places : Gradin : 10 € / Licencié FFD

12 € Non Licencié FFD , Table 15€

Chaque Président de club et Entraineur présentant des couples pourront obtenir sur place une entrée gratuite sur présentation de la licence 2025-2026

Restauration rapide et buvette sur place

Renseignements pratiques : Réservations et infos : Patrick Bonnet. Tél : 06 12 32 89 80

Mail : live.dance013@gmail.com

Dans l'attente de vous accueillir nombreux lors de cette compétition, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus sportifs.

Patrick Fargier

Directeur de Compétition

Elodie Rool

Présidente ADEPA

